

Le personnel (1) du Séminaire, en 1704, était de 54; même chiffre en 1750. En 1809, il atteignait le chiffre de 110; en 1892 ce personnel est de 670.

Durant cette période de deux siècles et plus, le séminaire de Québec, a éprouvé des pertes nombreuses, par suite des guerres sans fin qui ont désolé le pays et des sièges mémorables que la ville a eus à subir, sans compter les incendies qui se sont renouvelés jusqu'à trois fois, en 1701, 1705 et 1865.

Grâce à une sage économie, non seulement la corporation du séminaire a pu se relever de tous ces désastres et maintenir son établissement, mais elle a même pu faire quelques acquisitions territoriales.

Avec le développement du pays, ces propriétés ont acquis plus d'importance; et, en 1852, le Séminaire de Québec, croyant obéir au vœu de son illustre fondateur, posa les bases de l'Université Laval.

II

Le nombre des prêtres qui constituent « le corps du Séminaire de Québec, » est de 12.

Ces 12 prêtres, désignés sous le nom d'*agrégés*, sont assistés par 16 prêtres qui prennent le nom d'*auxiliaires*.

15 ecclésiastiques sont, en outre, attachés à l'établissement, comme maîtres de classe, maîtres de salle, etc.

De ces 43 prêtres et ecclésiastiques, 12 professent à l'Université, dans les facultés de théologie et des arts.

Le salaire de ces 43 prêtres et ecclésiastiques se répartit comme suit :

1 ^o . <i>Agrégés</i> : salaire, \$120 chacun (y compris habilement).....	\$1,440 00
2 ^o <i>Auxiliaires</i> : salaire, \$120 chacun. Total.....	1,920 00
<i>Ecclésiastiques</i> : salaire, \$55 chacun. Total.....	825 00
Total des salaires.....	4,185 00

C'est-à-dire, que le chiffre total des salaires réunis des 43 prêtres et ecclésiastiques qui font la besogne du Séminaire, s'élève à peu près au montant que perçoit un premier commis de banque.

Continuons ce calcul. En sus du salaire de \$120 par

(1) Par ce mot, on doit entendre le chiffre total des personnes vivant dans la communauté.